



15ème législature

Question N° : 40837	De M. Éric Girardin (La République en Marche - Marne)	Question écrite
Ministère interrogé > Europe et affaires étrangères		Ministère attributaire > Europe et affaires étrangères
Rubrique > politique extérieure	Tête d'analyse > Situation des droits de l'homme au Bahreïn	Analyse > Situation des droits de l'homme au Bahreïn.
Question publiée au JO le : 31/08/2021		

Texte de la question

M. Éric Girardin appelle l'attention de M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur les violations des droits de l'Homme au Bahreïn. Depuis plusieurs années, des dirigeants de l'opposition, des journalistes, des syndicalistes sont arbitrairement privés de leurs droits civiques pour avoir dénoncé les atteintes aux libertés fondamentales de la part du pouvoir en place et demandé le respect des droits de l'Homme dans le pays. C'est notamment le cas du défenseur des droits humains Dr Abduljalil Alsingace et du chef de l'opposition politique à Bahreïn, M. Hasan Mushaima. L'organisation de défense des droits de l'Homme l'ADHRB a documenté des milliers de cas de torture dans les prisons bahreïnies. D'autre part, pour les militants et les journalistes qui poursuivent leur travail militant d'information en l'exil voient le risque se tourner vers leurs familles restées au Bahreïn. La France doit demander la libération immédiate et inconditionnelle de tous les prisonniers d'opinion détenus et condamnés pour avoir exercé leur droit à la liberté d'expression. Aussi, il lui demande d'agir en ce sens.